

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE RIGAUD
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES**

Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter concernant le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour l'immeuble situé sur le lot 3 609 920, chemin du Fief.

Je, Vanessa Beaulieu, greffière adjointe de la Ville de Rigaud, certifie par la présente :

- QUE le nombre de personnes habiles à voter sur le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour l'immeuble situé sur le lot 3 609 920, chemin du Fief est de 192 ;
- QUE le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 30 ;
- QUE le nombre de demandes reçues est de 16.

Je déclare

- ☒ QUE le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) pour l'immeuble situé sur le lot 3 609 920, chemin du Fief est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter ;
- ☐ QU'un scrutin référendaire doit être tenu.

En foi de quoi je donne ce certificat à
Rigaud, ce 13 juillet 2026 à 19 h 15.

La greffière adjointe,



Vanessa Beaulieu

(Article 555 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités)

